

# Présence de l'islam au Luxembourg

Dans son no. 148 (décembre 1993) "forum" avait publiée un volumineux dossier sur l'islam visant à éviter la confusion, malheureusement très répandue, de cette religion mondiale avec l'islamisme. Faute de données la présence des musulmans au Luxembourg y avait dû être quelque peu négligé. L'article qui suit présente le nombre des musulmans vivant chez nous et quelques associations qui se sont organisées parmi eux. Notons entre parenthèses que "forum" prépare pour le no. 179 un dossier sur le judaïsme.

## 1. Populations d'origine musulmane

Il est relativement difficile de dénombrer la présence d'une population musulmane sur le territoire luxembourgeois. Le critère de nationalité, toujours adopté, s'avère de moins en moins pertinent dans la mesure où ces populations et leurs descendants acquièrent progressivement la nationalité luxembourgeoise. Par ailleurs, la définition de l'identité musulmane est fortement différenciée et il n'est donc pas correct de mettre dans un même panier, comme on le fait trop souvent, les populations marocaines ou turques, sous l'appellation commune de "musulmanes", raison pour laquelle nous préférons parler de "population originaire d'un pays musulman".

Compte tenu de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et de l'indépendance de cinq républiques musulmanes de l'ancienne URSS, un certain nombre d'immigrés de religion musulmane se sont récemment installés au Luxembourg. En particulier à travers l'accueil des réfugiés de guerre en provenance de l'ex-Yougoslavie depuis les événements de 1991, estimés à environ 5 000, le nombre d'habitants originaires de pays musulmans résidant au Grand-Duché de Luxembourg a largement dépassé le nombre des 1 800 individus recensés par le STATEC, en 1986.

Ce chiffre a doublé en l'espace de 10 ans. De fait, dans l'ensemble du pays qui compte

418000 habitants, environ 0,8 % des populations sont d'origine musulmane, soit une communauté de 3 150 individus. Selon les chiffres du répertoire général des personnes physiques du 1er janvier 1997 fournis par le Centre informatique de l'Etat (généralement au-dessus des chiffres des recensements), plus de 34 % de la population résidente sont des étrangers, dont environ 2,2 % sont d'origine musulmane. 88,5 % de la population étrangère résidente est ressortissante des pays de l'Union européenne et traditionnellement de religion catholique, dont 65 % d'origine latine (parmi lesquels 3/4 sont d'origine portugaise et italienne, respectivement 53 000 et 20 000).

**Tableau 1: Population totale originaire d'un pays musulman au Grand-Duché de Luxembourg (au 31 juillet 1997)**

Afghanistan	1	Jordanie	1
Algérie	115	Maroc	358
Bangladesh	29	Malaysia	31
Bosnie-Herzégovine	1 665	Pakistan	69
Egypte	30	Syrie	10
Indonésie	15	Tunisie	136
Iran	426	Turquie	256
Iraq	13	<b>Total</b>	<b>3 150</b>

Répartis en une dizaine de nationalités différentes, les plus grandes communautés d'origine musulmane sont représentées par les Bosniaques, les Maghrébins, plus particulièrement les Marocains, les Iraniens, les Turcs et les Pakistanais. Les données globales sur les "populations musulmanes" restituent relativement mal la réalité d'une présence qui est, avant tout, concentrée dans des zones urbaines, aucunement à l'intérieur de celles-ci dans des quartiers comme c'est le cas dans les pays voisins. Le canton de Luxembourg-Ville concentre à lui-seul environ la moitié de la population totale d'origine musulmane, le canton d'Esch-Alzette près d'un quart, et les cantons de Luxembourg-Campagne, de Wiltz et de Mersch le reste.

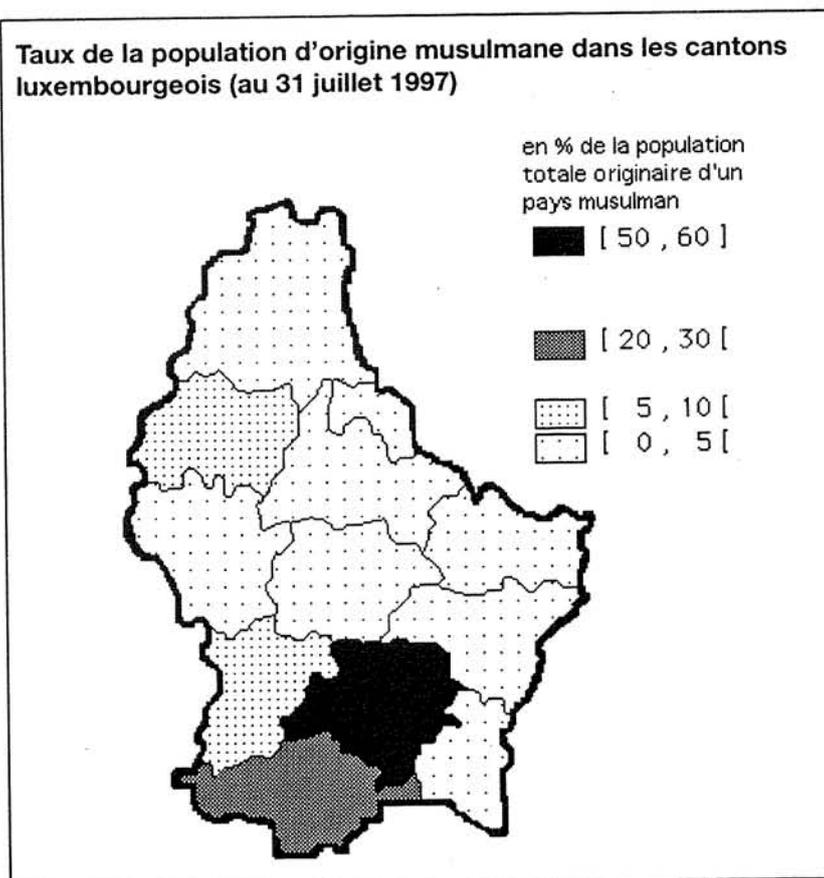
## 2. La présence organisée de l'islam

Pour l'analyse de l'établissement de l'islam au Grand-Duché de Luxembourg, nous sommes amenés à caractériser plusieurs moments. Le premier est celui, couvrant les décennies soixante et soixante-dix, d'un "islam discret", point d'appui de quelques immigrés célibataires travaillant dans l'optique du retour ou de familles, quantitativement peu nombreuses, venues travailler dans le pays.

La période suivante, dont les limites restent floues mais qui se prolonge jusqu'au milieu des années quatre-vingt, voit un "islam visible", plus assuré, qui tente de trouver sa place et de matérialiser sa présence dans les villes. Cette présence de l'islam qui est marquée par la renonciation au retour, le regroupement familial; la nouvelle génération née dans le pays lui assure une base sociale plus stable. Les associations viennent stimuler et animer la vie musulmane. Répondant certainement à des besoins locaux et à une volonté d'enracinement, d'encadrement de l'islam au plan du territoire du pays, l'ouverture des lieux de culte, l'organisation de l'enseignement religieux se développent. Les demandes sociales adressées aux autorités gouvernementales de la société d'accueil oeuvre pour une meilleure prise en compte des exigences de la pratique musulmane. Cependant, toutes les conditions, de nature interne (crise économique et financière, ébranlement des systèmes de redistribution, divergences politiques...) et externe (le problème israélo-palestinien, la crise américo-lybienne, la révolution khomeiniste...), ne sont pas réunies pour qu'une décision politique réponde de manière ajustée aux attentes du monde et de la culture arabo-musulmans.

Enfin, à un troisième niveau s'ouvre naturellement une nouvelle phase, celle d'un "islam présent", où l'enracinement poursuit son chemin et s'adapte aux résistances du milieu. Pour beaucoup de musulmans cela se traduit de prime abord par une volonté de discrétion dans la pratique religieuse et un prudent repli de l'ensemble de la communauté face notamment aux réactions d'incompréhension et de xénophobie eu égard de l'actualité internationale, lors des événements aussi divers que l'affaire Rushdie, la crise et la guerre du Golfe ou l'affaire du "foulard". Cependant, en même temps, les fondations de l'islam se consolident par la prise en compte des conditions locales pour le développement des associations et l'implantation des lieux de culte. On observe un glissement du "culturel" au "religieux" au sein du mouvement associatif. S'opère aussi la transformation du rôle de la mosquée et de la fonction de l'imam. Outre un lieu d'enseignement, la mosquée se rapproche dans les faits de la paroisse chrétienne en devenant le passage obligé d'activités socioculturelles (fêtes, accueil de cérémonies familiales...). Quant à l'imam, il remplit désormais des tâches de conduite pastorale, d'arbitrage dans les conflits familiaux, d'intermédiaire avec les pouvoirs locaux..., qui dépassent largement celles d'un simple dirigeant de la prière.

Taux de la population d'origine musulmane dans les cantons luxembourgeois (au 31 juillet 1997)



Largement inscrites à l'intérieur de courants d'idées, de mouvements et d'expressions particulières qui traversent l'islam, une partie des réalités locales sont d'origine ancienne, d'autres d'origine plus récente. Ces évolutions, qui amènent à s'interroger sur la prochaine phase qui cherchera peut-être une structure pour se fédérer, vont de pair avec un certain pluralisme organisationnel de l'implantation de l'islam au Luxembourg reflété par la vigueur, au cours des deux dernières décennies, d'associations, diversifiées et multipliées, plusieurs étant en concurrence au sein de la même communauté. Leur énumération, qui n'est pas exhaustive, ne doit pas induire de fausses appréciations. Plusieurs types d'organismes peuvent être distingués:

### A) Les organisations islamiques

Le **Centre Culturel Islamique du Grand-Duché de Luxembourg (CCIL)**, constitué en association sans but lucratif depuis 1984, compte quelques 300 membres actifs parmi une vingtaine de nationalités, essentiellement des Bosniaques, Turcs, Pakistanais, Luxembourgeois (un tiers des convertis sont des femmes), Français, Britanniques et Arabes. C'est vers la fin des années soixante-dix que quelques familles turques et pakistanaises ont organisé la première petite mosquée et lieu de rencontre à Muhlenbach dans une pièce aménagée jusqu'en 1988 chez une famille turque. Actuellement à Mamer, le CCIL compte, depuis son déménagement dans un immeuble plus grand, une salle de prière, une bibliothèque, une salle de réunion, une salle de classe, un bureau, une cuisine et un secrétariat.

L'objet de cette association est de réunir dans un esprit fraternel l'ensemble des musulmans résidant au Luxembourg pour renforcer la vie spirituelle de ses adeptes et de leurs familles, pour leur permettre de parfaire leurs connaissances de l'islam et de suivre ses préceptes; éclairer l'opinion publique luxembourgeoise sur l'islam, sa culture afin de favoriser les relations amicales entre le pays d'accueil et le monde musulman; se maintenir au-dessus de toute considération ethnique et territoriale et ne pas se livrer à des controverses de nature politique ou dogmatique; établir et entretenir une mosquée pour les prières et autres cérémonies religieuses; créer et entretenir un cimetière musulman; ouvrir des écoles pour les enfants musulmans; promouvoir, éventuellement en liaison avec les autorités locales et tous les



groupements poursuivant le même but humanitaire, toutes oeuvres sociales ou charitables; créer une bibliothèque; organiser des conférences, séminaires, colloques, cycles d'études, congrès et diffuser la pensée et la philosophie de l'islam.

Les principales activités du CCIL sont actuellement la prière de *Jumah* (prière du vendredi), les réunions mensuelles du comité, l'enseignement du dimanche matin (tout le monde peut participer, c.à.d. apprendre à lire et à comprendre les textes sacrés du Coran en langue arabe, française et anglaise, les généralités sur l'islam ainsi que l'idéologie islamique), les prières de *Tarawih* (chaque soir pendant le mois du Ramadan), la célébration des prières des deux fêtes: *'Aid Al-Fitr* (fin du mois de Ramadan) et *'Aid Al-Adha* (sacrifice du mouton), le *Dhikr* (rappel d'Allah) chaque deuxième jeudi, les rencontres interjeunes et celles des musulmans convertis ainsi que la publication du journal *Al-Qalam* (la plume). L'islam n'étant pas reconnu par l'Etat luxembourgeois, parmi les principales préoccupations du CCIL figurent d'une part l'obtention d'une reconnaissance de l'islam par les pouvoirs publics afin de disposer, comme les autres communautés, d'un lieu de prière digne, d'une mosquée, et, d'autre part la question de la sépulture des morts en l'absence d'un cimetière musulman, même dans l'enceinte d'un cimetière local. Cette dernière revendication, dont les démarches concrètes ont été entamées depuis 1989, s'avère difficilement

réalisable en l'absence d'une reconnaissance de culte, le cas échéant la question serait résolue à travers la loi du 1er août 1972.

Les Bosniaques qui constituent une communauté musulmane plus ou moins homogène possèdent également une salle de prière au sein de l'**Association Historico-Culturelle-PAD (AHC-PAD)**, la section luxembourgeoise du Parti d'action démocratique bosniaque du président Izetbegovic, qui se subdivise en plusieurs fractions ayant chacune sa propre milice, allant de l'islamisme radical à l'islamisme moderniste. Antoine Sfeir, auteur de l'étude sur les filières islamistes en France et en Europe, conclut que l'AHC-PAD ne se limite pas à faire du prosélytisme strictement religieux, mais milite également pour que la loi islamique l'emporte sur les règlements et les lois en vigueur au Luxembourg. Cet extrémisme semble être à l'origine d'une scission au sein de l'AHC-PAD, avec la création du "Bosnischer Verein: Neues Bosnien" (Association Bosniaque: Nouvelle Bosnie) qui officiellement ne poursuit cependant pas d'objectifs religieux, mais a vocation d'organiser des collectes au profit des nécessiteux en Bosnie. Le Luxembourg serait devenu, depuis la guerre dans l'ex-Yougoslavie, le passage obligé pour les nouveaux Moudjahidines et pour l'argent envoyé à la Bosnie. La place financière luxembourgeoise, par l'intermédiaire des banques et des sociétés fiduciaires, servirait de relais aux transferts et aux virements d'argent en provenance des pays du Golfe pour prendre le chemin de Jersey, de Londres ou des places financières helvétiques pour le bénéfice des Tunisiens d'Al Nahda et des Frères Musulmans.

Les objectifs de l'AHC-PAD sont le développement d'un système de référence donnant aux musulmans du Luxembourg la possibilité de s'intégrer sans perdre leur identité et en gardant le respect total de leur culture d'origine ainsi que de celle du pays d'accueil; rassembler des musulmans vivant dans ce pays, leur faire prendre conscience de leurs obligations en vue de la réalisation des hauts préceptes de l'islam; la proclamer ses positions dans les problèmes concernant les musulmans face aux événements contemporains, les orienter vers une attitude dynamique à la religion; organiser une coopération sur le plan culturel; organiser l'enseignement de la langue musulmane et de son histoire; organiser conférences, séminaires, colloques, cycles d'études, congrès; adapter la vie familiale à l'enseignement de l'islam, protéger le foyer en tant que valeur éthico-morale, aider les

femmes dans leur fonction sociale; favoriser l'éducation islamique des enfants, cours de religion, idéologies concernant les préjugés vis-à-vis de l'islam dans le système scolaire et dans la vie publique; pouvoir accéder légalement à tous les médias afin de promouvoir de manière optimale la compréhension de la culture islamique; contribuer à l'établissement d'un fonds social pour les nécessiteux, musulmans et non-musulmans, et d'un comité d'entraide aux familles en détresse.

## B) Les associations sans but lucratif à base nationale ou ethnique

L'association **Anjuman-e-Pakistan Luxembourg**, créée en 1995, compte quelques 200 membres majoritairement des Pakistanais. Ayant des finalités autres que religieuses, son objectif est d'abord culturel (promouvoir la sensibilisation à l'histoire, la compréhension des religions pratiquées, l'éducation linguistique des deux nations), mais également économique, financier (engagement dans des oeuvres de charité). Ce n'est en aucun cas un forum politique.

Créée à des fins d'entraide en 1995, l'association humanitaire culturelle et sportive **Lys d'or de Bosnie et Herzégovine au Grand-Duché de Luxembourg** collecte les aides au peuple de Bosnie et Herzégovine occupées, en nature ainsi qu'en argent provenant de manifestations, spectacles et réunions où la tradition du peuple bosniaque est sauvegardée et présentée. L'association sportive vise la stimulation et le développement de l'esprit sportif chez les jeunes et adultes.

L'**Association Internationale pour le Dialogue entre Chrétiens, Juifs et Musulmans** est créée en 1993 et agit sur le plan national et international. Sans appartenances politiques, ni philosophiques, elle se propose de contribuer au développement du dialogue entre ces trois communautés dans un esprit de compréhension, de tolérance et de fraternité; défendre le droit à l'existence, à la paix et au développement des communautés chrétienne, juive et musulmane; promouvoir l'étude des préceptes religieux, des coutumes religieuses et des connaissances culturelles; propager les valeurs éthiques universelles; coopérer avec d'autres associations poursuivant le même but; créer et entretenir une maison commune, soit un lieu de rencontre pour les trois communautés (s'appuyant sur cet objectif, un établissement d'utilité publique a été créée en même temps et prend la dénomination de "Fondation Internationale pour le dialogue entre Chrétiens, Juifs et Musulmans").

